

tiques, physique et arts. L'association musicale subsista jusqu'à la Révolution, époque à laquelle son lieu de réunion fut vendu.

Il existait, sur la place des Cordeliers, une croix érigée en 1748, aux frais du consulat, et substituée à une très-ancienne qui tombait de vétusté. La colonne du méridien remplaça, en 1765, la susdite croix, qui fut vendue 40 livres. Il serait curieux de savoir le prix donné par le marchand de démolitions, pour la malheureuse colonne, qui lui a été abandonnée comme chose vile et embarrassante.

Le consulat de 1765 se composait de Charles-Jacques Leclerc, seigneur de la Verpillière, prévôt des marchands, et de Claude Servan, Maurice Giraud, Benoît Valous, écuyer avocat, et Joachim Reynaud, écuyer, échevins. Il paraît que ce fut Claude Servan, premier échevin, à qui fut confiée la surveillance des travaux nécessités par l'érection de la colonne, car la plupart des comptes sont à son adresse.

### III.

L'architecte Pierre-Gabriel Bugniet (1) fut chargé, *par le consulat, de faire ériger sur la place des Cordeliers une colonne élevée sur un piédestal, aux deux principales faces de laquelle seront des bassins pour recevoir les eaux qui fluieront par les tuyaux de la pompe à deux corps, enclavée*

(1) Cochard, dans sa *Description de Lyon*, 1817, écrit Bugnet, et dans son *Guide du voyageur*, 1826, Bugniet. Le *Lyon ancien et moderne*, 1843, a choisi la première dénomination. J'ai eu sous les yeux un grand nombre de pièces, toutes signées Bugniet ; mais comme le susdit a une très-mauvaise écriture, on aura pu facilement se tromper en lisant sa signature ; d'autant plus que de son vivant, on faisait parfois la même erreur d'orthographe nominale, et j'ai pu m'en assurer dans des pièces relatives à l'érection de la colonne.